

Grand Paris : 26 projets retenus pour faire émerger des pôles économiques

Publié le jeudi 6 septembre 2012 Localtis.info

26 projets ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets « Emergence et développement des pôles économiques du Grand Paris » lancé en février 2012. Ces projets recevront au total 2,7 millions d'euros. Ils sont destinés à favoriser le développement économique des territoires du Grand Paris.

Daniel Canepa, préfet de la région d'Ile-de-France et de Paris, a présenté le 5 septembre 2012 les 26 projets retenus dans le cadre de l'appel à projets « Emergence et développement des pôles économiques du Grand Paris » lancé en février 2012 par la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).

« Nous avons souhaité engager une action spécifique pour renforcer l'action de l'Etat dans le développement et le soutien aux entreprises », a signalé Daniel Canepa, insistant sur le fait que le Grand Paris « ne saurait se réduire à une dimension transport ». L'objectif de cet appel à projets était d'accélérer le développement de ces territoires reconnus comme ayant un fort potentiel et les promouvoir à l'international.

Au total, 80 projets ont été reçus dont 26 ont été sélectionnés. Ces derniers recevront une aide comprise entre 30.000 et 250.000 euros en fonction de leur nature, pour un montant global de 2,7 millions d'euros. 17 d'entre eux sont des projets intégrés dans les contrats de développement territorial (CDT) et 9 concernent toute l'Ile-de-France.

Exemple de ces projets : « Cancer campus ». Développé à Villejuif (Val-de-Marne), il consiste en un parc de recherche et d'innovation dédié à la cancérologie et à la santé. C'est un des éléments clés du CDT « Campus sciences santé ». 140.000 euros lui sont réservés, sur un budget total de 596.000 euros.

Autres projets retenus : la mise en réseau des entreprises artisanales du bâtiment par le réseau Capéb Grand Paris et la création d'un événement international structurant du Grand Paris sur la ville durable, porté par l'agence de développement économique Marne-la-Vallée Descartes Développement.

Pour Daniel Canepa, ces projets constituent le « quatrième étage de la fusée ». Les premiers étages correspondant à la stratégie de développement économique intégrée dans les CDT, au label Grand Paris lancé en février 2012, et à la vague d'appel à projets dans le cadre des investissements d'avenir qui a permis de sélectionner 250 projets bénéficiant de 7,7 milliards d'euros.

« Le président de la République a réaffirmé son intérêt dans le Grand Paris. Nous sommes maintenant dans une phase opérationnelle », a souligné le préfet, signalant que la consultation de l'autorité environnementale concernant le premier tronçon du métro (Pont de Sèvres-Noisy Champs) du Grand Paris Express a été lancée le mois dernier.

Côté CDT, douze accords-cadres, prémisses des contrats, ont été signés sur la vingtaine de territoires qui font l'objet de ces réflexions.

Emilie Zapalski

Le Grand Paris avance à tout petits pas

LA CROIX 6/9/12 - 17 H 48 MIS À JOUR LE 6/9/12 - 21 H 47

La création d'une grande aire métropolitaine vise à dépasser les limites étroites de la capitale pour traiter des sujets comme les transports ou le logement. Bien des inconnues demeurent pourtant quant au financement du réseau de transport et à la répartition des compétences au sein du futur Grand Paris.

L'immense chantier du Grand Paris a commencé ! Les premiers coups de pioches ont été donnés afin de procéder à des sondages géologiques dans les zones où pourraient passer les lignes du Grand Paris Express, futur réseau de transport et axe majeur du projet. **L'idée d'organiser autour de Paris une vaste métropole capable de peser face à ces rivales internationales prend donc un semblant de réalité.**

Impulsé par Nicolas Sarkozy, qui entendait faire de l'État le pivot de ce pharaonique chantier, le Grand Paris n'a pas été enterré par François Hollande. Le jour même de son entrée en fonction, durant sa visite à la mairie de Paris, le nouveau président s'est engagé à œuvrer à la création d'une « métropole parisienne capable d'affronter, à l'échelle pertinente, tous les défis qui se présentent à elle ».

Depuis lors, le dossier a été repris par sa ministre de l'égalité des territoires et du logement, Cécile Duflot, qui n'était pas le plus chaud partisan du projet lorsqu'elle était à la tête des élus écologistes franciliens.

LES TRANSPORTS, PRINCIPAL DOSSIER MIS EN OEUVRE

Pour le moment, seul le dossier « transports » avance concrètement, mêlant amélioration des lignes existantes et construction de tronçons supplémentaires.

Pour autant, le financement de l'ensemble de la grande boucle autour de la capitale, avec ses 175 kilomètres et 70 nouvelles gares, demeure fragile. Le coût total tutoie les 30 milliards d'euros et même les acteurs les plus enthousiastes reconnaissent **« que l'équation financière n'est pas bouclée »**. À moins de revoir les ambitions à la baisse ou d'étaler encore plus des travaux, déjà prévus pour durer jusqu'en 2025.

DES ZONES DE FLOU

Les autres volets du Grand Paris comportent eux aussi leur zone de flou.

Pour le logement, les objectifs sont ambitieux, puisqu'il s'agit de porter de 40 000 à 70 000 le nombre de logements construits chaque année dans la région, sans que l'on sache encore précisément où, quand ou comment les chantiers pourront éclore.

De même, les promesses de développement économique demeurent virtuelles, même si 26 grands projets visant à développer des pôles économiques autour des futures infrastructures de transport ont été présentés mercredi.

La Société du Grand Paris assure que le projet va dynamiser l'économie régionale *« en améliorant l'attractivité du territoire, en permettant à plus de demandeurs d'emploi d'avoir accès à plus d'offres d'emploi et en encourageant les échanges et la mise en réseau des pôles d'excellence »*.

Reste enfin la question jamais réglée du futur pilotage de ce vaste ensemble que se disputent l'État, la région, les départements et les villes. Chacun défend sa vision, son rôle et souvent son pré carré. **L'idée de l'ancien président PS du conseil général de Seine-Saint-Denis, Claude Bartolone, d'unifier Paris et sa petite couronne en un département unique a ainsi été fraîchement accueillie.** L'État a promis de reprendre la concertation avec tous les acteurs, mais un accord est loin d'être acquis.

MATHIEU CASTAGNET